G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA.-

Kigali, le 19 novembre 1955

OBJET:- Commission Médecins de la Minétain BASTENIER et QUESTIAUX pour l'inspection des viandes.-

28/11/55
26/11/55

N° 5585/S.V./F.33

COPIE pour information à Monsieur:
-Le Médecin Vétérinaire de Secteur à KISENYI
-Le Médecin Vétérinaire de Secteur à KIGALI NORD-EST.-
-L'Administrateur de Territoire à KISENYI.-
-L'Administrateur de Territoire à KIGALI.-
-L'Administrateur de Territoire à KIBUNGU.-

Le Médecin Vétérinaire de Résidence,-

Dr. VARKAS,J.-

KIBUNGO
4320

A Monsieur le Médecin Vétérinaire Provincial
du Ruanda - Urundi
à
USUMBURA.-

Monsieur le Médecin Vétérinaire Provincial,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que suite à la lettre n° 54/05409/I.033/F.10 du 8/8/1955 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi, un règlement rendant obligatoire l'expertise des viandes provenant d'animaux abattus aux tueries privées de la Minétain à Katumba en Territoire de Kisenyi, à Musha en Territoire de Kigali et à Lugarama en Territoire de Kibungu, vient d'être pris par Monsieur le Résident du Ruanda.-

Monsieur le Directeur de la Minétain par sa lettre N° 5.904/55 Gvt.- du 1 septembre 1955 a fait connaître à Monsieur le Résident du Ruanda qu'il acceptait à ce que ses médecins soient commissionnés pour effectuer l'expertise des viandes aux susdites tueries.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin que Messieurs les Médecins Minétain soient commissionnés à cet effet le plus tôt possible.

Ces médecins sont:

1° Monsieur le Docteur BASTENIER, J. Médecin-Chef de la Minétain à KANAGANA qui se chargera de l'expertise des viandes à Musha, en Territoire de Kigali et à Lugarama, en territoire de Kibungu.
2° Monsieur le Docteur QUESTIAUX Médecin-Minétain à KATUMBA qui se chargera de l'expertise des viandes à Katumba, en territoire de Kisenyi. En effet, le susdit règlement ne pourra entrer en vigueur sans le commissionnement à cet effet des sus-mentionnés médecins Minétain.

Le Médecin Vétérinaire de Résidence,
Dr. VARKAS,J.-

Je vous serais obligé de transmettre à chacun des médecins commissionnés de la Minétain 1 jeu de cachets "Expertise Viandes".

Sé): J. VARKAS.-